

**Communiqué de presse de la liste
"ViVA! Démocratie - Écologie - Solidarité"
du 30 décembre 2019**



**Extension de l'aéroport de Nice :
le déni de démocratie se poursuit**

La presse nationale et locale se fait écho d'un permis de construire délivré par le Préfet des Alpes-Maritimes pour l'extension de l'aéroport de Nice, information non démentie à ce jour.

L'extension de l'aéroport de Nice donne lieu, depuis le lancement du projet, à un déni de démocratie continu. Alors que le Maire de Nice avait organisé auprès des Niçoises et des Niçois un référendum lors de la privatisation de l'aéroport, il n'a pas fait l'équivalent pour son extension. Alors que l'enquête publique n'était pas close, le secrétaire d'Etat aux transports s'est exprimé publiquement pour soutenir ce projet. Quand plus des trois-quarts des personnes s'étant exprimées lors de l'enquête publique s'opposaient au projet proposé, le commissaire enquêteur émettait pourtant un avis favorable assorti de réserves sans incidence sur la mise en œuvre du projet.

Face à ce déni de démocratie, notre liste demande l'organisation d'un référendum selon la procédure légale créée pour Notre-Dame-des-Landes puisqu'il s'agit là aussi d'une question locale ayant une incidence majeure sur l'environnement. Nous avons lancé une pétition pour obtenir ce référendum qui a déjà rassemblé plus de 12.600 signataires.

Face au nouveau déni de démocratie que constituerait la délivrance d'un permis de construire, nous demandons publiquement au Préfet des Alpes-Maritimes des explications claires et dans les plus brefs délais. Nous réitérons notre demande de référendum.

Un projet ayant des impacts aussi importants sur la santé publique, l'environnement, l'équilibre social et économique local ne peut être imposé et nécessite la plus grande transparence. Les citoyennes et citoyens ont le droit de décider !

Nice, le 30 décembre 2019

Liste "ViVA! Démocratie - Écologie - Solidarité"